

## PRISE EN CHARGE

---

Le Centre de Santé Infirmier pratique le tiers payant et respecte les tarifs conventionnels

Le Centre est directement payé par les caisses de sécurité sociale pour la part prise en charge

Le patient paie le ticket modérateur et se fait rembourser par sa mutuelle si sa mutuelle ne conventionne pas avec le centre

Au début et à la fin des soins, la carte vitale sera demandée au patient qui s'acquittera du règlement éventuel



53 rue de la marine  
2976 PENMARCH

02 98 58 60 18

santebigoudene@orange.fr

[santebigoudene.e-monsite.com](http://santebigoudene.e-monsite.com)

### HORAIRE DU CENTRE

Du lundi au vendredi

De 08h à 12h et de 14h à 17h30



## Centre de santé Infirmier

Communes de Penmarc'h,  
Plomeur, Le Guilvinec, Tréffiagat-Léchiagat

# Le Centre

## L'Equipe

- \* Directrice
- \* Infirmières
- \* Secrétaire

## Soins

Tous les jours ,dimanches et jours fériés

## Secrétariat

Ouvert du Lundi au Vendredi

De 08h à 12h et 14h à 17h30

Répondeur téléphonique en dehors des heures d'ouverture

# Les Missions

Assurer les soins infirmiers prévus à la nomenclature des actes



- \* Mettre en place une prise en soins individualisée
- \* Assurer le suivi du patient en collaboration avec les partenaires médicaux, médico-sociaux et sociaux
- \* Promouvoir des actions de prévention et d'éducation à la santé

# Le Fonctionnement

Les soins sont délivrés à tous, sur prescription médicale

- \* Au domicile dans la zone géographique du centre
  - ⇒ Penmarch
  - ⇒ Plomeur
  - ⇒ Le Guilvinec
  - ⇒ Tréffiagat-Léchiagat
- \* Dans les locaux du Centre De santé Infirmier
  - De 08h à 10h 12h à 17h30 et sur rendez-vous

